

Le 27 Février 2020.

Monsieur KOPRIVICA RASKO

Propriétaire du terrain Section BA 25 a <sup>CHAMIN DU</sup> RIEU COULON  
est ce que ce terrain aura un accès direct du côté de  
la 4 voies, mais déseparé par des CONTRE-ALLÉES ?

Pouvez vous 9 Rue des lilas STU.

- Ce projet est indispensable mais doit être suivi de  
la réalisation du franchissement du Rieu Coulon et le raccordement  
sur l'A709 et l'A9, sinon c'est repasser au Rieu Coulon  
les problèmes de franchissement. Une attention toute particulière  
à la protection anti-bruit et l'urbanisation des abords afin  
que l'impact de cette infrastructure soit limité. Une vision  
globale de ce secteur doit être retenue avec vue de l'arrivée de  
la ligne N°5 du Tram et des Parkings nécessaires. Sans  
réserves de ces observations je donne un avis favorable.